

# Brèves

## > Gestion des déchets.

Plusieurs incidents ont eu lieu sur le réseau d'assainissement : bouchage de conduites, blocage de la pompe de la station d'épuration. Tous sont dus à des accumulations de lingettes. La mairie rappelle que ces lingettes doivent être évacuées dans les poubelles et non dans les toilettes ! Les bacs à ordures ne doivent contenir que des sacs et aucun détritus en vrac.

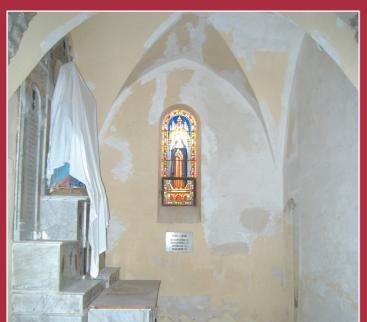
## > Disparition des cuves

Pour ouvrir l'espace vers le bas du village et améliorer les abords des futurs logements aidés, les grandes cuves en fer de la cave coopérative ont été enlevées.



## > Réfection d'une chapelle

A la demande de l'association pour l'aménagement de l'Eglise, les employés de mairie ont effectué non sans peine la réfection d'une chapelle abîmée.



## > La bibliothèque informatisée

Internet fonctionne enfin à la bibliothèque et à la maison des associations.

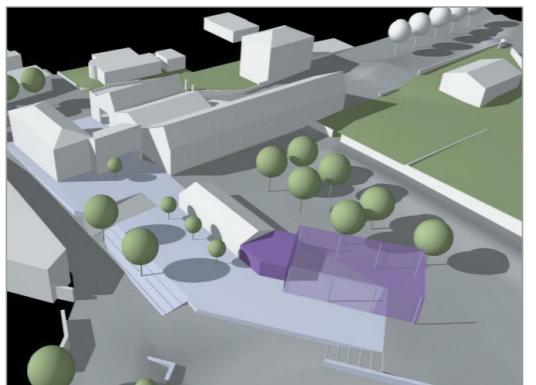
## > Les pétanqueurs !

A la demande de l'association de la Pétanque, le conseil municipal réfléchit à différentes possibilités pour construire un local au boulodrome : des devis ont été demandés. La décision sera prise au conseil du 14 juin.

## > Transparence et consultation

du 27 mai au 10 juin, les projets du nouveau foyer et des logements aidés seront visibles dans la salle du conseil municipal.

## > Un nouveau foyer ouvert en 2013 ?



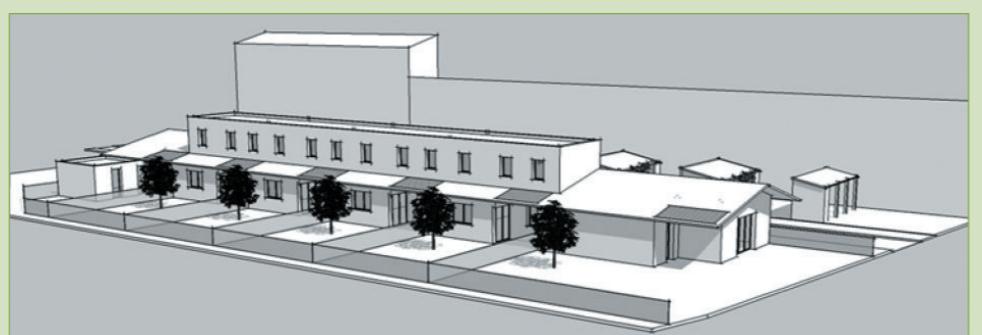
Le rêve d'un foyer pour tous, pratique, agréable et multifonctionnel pourrait devenir réalité. Les petits travaux ont trouvé leurs limites et le bâtiment est en mauvais état. L'architecte Mathieu COURTIADE nous a présenté ses conclusions chiffrées. Une première réunion de concertation s'est tenue le 7 avril avec les associations pour discuter des

différentes options d'intervention. Une rénovation lourde s'avèrerait plus couteuse qu'une construction. Deux options sont à l'étude : reconstruire un foyer neuf au même emplacement, ouvert sur une placette réaménagée ou construire un nouveau foyer sur l'esplanade à proximité de l'épicerie, ouvert sur un espace extérieur transformé. Le but est aussi d'offrir un centre village plus lisible et agréable, en cohérence avec les réflexions engagées depuis 2008. Les associations seront de nouveau consultées avant la décision qui sera prise en conseil public le 14 juin. Le Conseil Général et l'Etat couvriront 80% de l'investissement, laissant 150 000€ environ à la charge de la Commune.

**Une assemblée générale extraordinaire de la vie associative aura lieu le mardi 7 juin à 18h30 au foyer rural avec la rénovation du foyer à l'ordre du jour.**

## > Logements aidés : bientôt la première pierre...

Entièrement financé par Hérault Habitat et le Conseil Général (800 000€), ce projet de 6 logements (2 T3 et 4 T4 avec jardins), en préparation depuis 2008, va bientôt voir le jour derrière l'ancienne Cave coopérative. Issu d'une concertation entre tous les partenaires et l'architecte retenu Laurent Huet (Cabinet COO), c'est finalement un projet de logements en "bande" qui fera la transition entre les villas du lotissement et le centre ancien. Il encadrera la future voie douce qui mène au cœur du village. Nous avons obtenu un projet de qualité avec les nouveaux critères "BBC" (Batiment Basse Consommation). L'eau chaude solaire sera intégrée et l'utilisation d'un poêle à bois facilitée. Les travaux devraient démarrer fin 2011 et les logements seront livrés fin 2012.



## JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

Numéro 11 - Juin 2011

# Félines-Minervois



**«Les impôts n'augmenteront pas» ont décidé unanimement les élus au dernier conseil municipal.**

## > Éditorial du Maire

Le recensement de janvier, rigoureux et bien mené, a compté 452 Félinois. La projection de la fréquentation de l'école montre qu'il y aura 52 enfants à la rentrée de septembre. Ces deux résultats sont encourageants et intéressants, ils indiquent qu'une dynamique se développe au village. Mais la course au nombre n'est pas une fin en soi, et, d'ailleurs nous veillerons à garder le nombre d'habitants dans les limites que nous vous avons proposées dans notre projet : «500 habitants à la fin du mandat».

Le nombre d'habitants recensé est important. C'est la «valeur» de référence pour obtenir le versement par l'Etat de la part des impôts qu'il restitue à la commune.

Ce qui est intéressant à Félines, au-delà du simple nombre, c'est la diversité de la population qui compose désormais notre village. Gens pluriels, de cultures, d'histoires diverses, de capacités et d'envies différentes, se côtoient, s'entrecroisent au gré des événements municipaux ou associatifs : ainsi se forge l'idée du vivre ensemble.

L'importante vie sociale au sein du village et les relations humaines qui s'y développent dans les diverses actions exigent maintenant un lieu adapté, moderne au service de la population. Une population en augmentation maîtrisée, des finances assainies sont les leviers sur lesquels nous nous appuierons pour réaliser les projets de la fin du mandat: rénover le foyer et ses abords, remettre les clefs des villas du lotissement aidé.

Le Maire,  
Jean-Pierre Pastre

## > 452 Félinois !

Nous sommes 452 habitants à Félines soit 79 nouveaux arrivants de plus qu'en 2006, essentiellement logés aux lotissements de la Condamine et de La Régus.

Mesdames Prost et Galtier ont également recensé 330 logements d'habitation dont :

- 210 résidences principales
- 99 résidences secondaires
- 21 logements locatifs



Après l'effort le réconfort.

Après une longue décroissance, notre Commune retrouve une taille comparable à celle des années 70.

année	1962	1968	1975	1982	1990	1962	2007	2011
habitants	514	530	467	428	394	389	377	452

## > Adieu les ornières route de Camplong !



Nous avons en projet avec le Département de modifier la route de Camplong, du stop dit «de la boucherie» jusqu'au virage de sortie de village. Ce projet important est cher, il n'était pas prioritaire, il se fera donc plus tard, mais compte-tenu de l'état épouvantable de la chaussée, l'Agence départementale a décidé de goudronner la route dans le village et à la sortie du hameau de Camplong, dans les jours qui viennent.

L'Agence Départementale va lancer aussi les travaux de réfection des murs effondrés Route de Carcassonne du moulin jusqu'au village.

# Brèves

- > Le budget en chiffres
  - Section fonctionnement : 865 563 € de dépenses  
865 563 € de recettes
  - Section investissement 613 198 € de dépenses  
613 198 € de recettes
  - Budget total de 1 478 761 €

- > Bilan 2010 du Comité d'Action Sociale  
2329,61 € ont été utilisés pour des aides ponctuelles à des personnes en difficulté.  
5118 € ont été destinés à des actions initiées par la commission sociale : transport personnes âgées, nouveaux arrivants, manifestations pour les aînés, paniers de Noël ...etc..

- > Subventions aux associations

Association	2011
Aménagement et entretien de l'église	480€
Donneurs de sang	250€
Sapeurs Pompiers	900€
Ecole	800€
Parents d'élèves APEF	500€
Culture et Patrimoine	700€
Groupement forestier	370€
Archerie	1300€
Bibliothèque	1300€
Pétanque	500€
Syndicat des chasseurs	400€
Diane	500€
Foyer rural	1500€
Jeunes Félinois	1400€
Chats errants	300€
Ecole de Rugby d'Olonzac	100€
<b>total</b>	<b>11000€</b>

- > Mise en place d'une navette Félines-Trausse jusqu'au car Teissier

A la demande de plusieurs personnes sans moyen de locomotion, la municipalité a demandé à Anna Eymery d'assurer un relais Félines Trausse aller-retour pour emprunter le Car Teissier et se rendre ainsi à Carcassonne.  
*Renseignements à la mairie.*

## > Finances publiques

- **Commune de Félines / Budget 2011 :**  
**Les impôts n'augmenteront pas.**  
Un budget de fonctionnement serré et équilibré a été présenté et voté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

- **Une capacité d'investissement non altérée :**  
Le budget nous permettra de dégager comme l'an passé un excédent de fonctionnement et d'emprunter les fonds nécessaires pour réaliser en 2012 les travaux de rénovation du foyer et de ses abords.
- **Aucune augmentation d'impôt de la part de la municipalité :**  
Les taux d'imposition de la commune ont été votés sans augmentation depuis 2008.
- **Des priorités réaffirmées :**  
Conformément à nos engagements, la culture, l'éducation et l'action sociale demeurent les axes prioritaires du projet.

- **La communauté de communes / Budget 2011 :**

- Les impôts augmenteront.**
- Je n'ai pas voté le budget communautaire...**

"La communauté de communes, n'ayant pas de projet global, pose chaque année de nouvelles priorités qui ne font que s'ajouter les unes aux autres et augmentent le budget général. Personne n'ayant la capacité de diminuer les dépenses, il est impossible d'équilibrer le budget. Alors, on augmente les recettes en augmentant les impôts. Sans se poser de questions, comme s'il n'y avait pas de crise, comme si les gens roulaient sur l'or. Cette méconnaissance des réalités vécues par les habitants est dramatique. La population de nos villages souffre. Augmenter les impôts est une très mauvaise solution, il fallait diminuer les dépenses : de plus, cette période de réorganisation territoriale qui va nous amener à fusionner exigeait encore plus de prudence budgétaire. J'ai tenté de convaincre le conseil communautaire de diminuer les dépenses au lieu d'augmenter les impôts, sans résultat. La délégation de Siran, emmenée par son maire René Chabbert n'a pas voté ce budget, Guy Sabarthès et moi non plus !"

*Jean-Pierre Pastre*

## > Fusion avec Saint-Pons !

La réorganisation territoriale voulue par la majorité qui nous gouverne se met en place. Elle s'articule autour de 3 grandes idées : la commune conserve la compétence sur tout. Elle reste donc la base de l'organisation du territoire français, mais elle doit impérativement adhérer à une communauté de communes. C'est le département qui est le support, à l'intérieur de ses frontières strictes, du schéma des regroupements communautaires. Les préfets se voient attribuer, à nouveau, des pouvoirs exorbitants. Le préfet de Région, après plusieurs réunions d'une commission composée d'élus et de représentants de l'état, a décidé que la communauté de communes «Le Minervois» serait rattachée à la communauté de communes de Saint-Pons, Olargues, la Salvetat et Fraisse-sur-Agoût. Le Conseil Municipal a trois mois pour valider ou pas cette orientation, mais il n'a pas beaucoup de choix! Il est grand temps que la communauté de communes «Le Minervois» se réveille et prenne les choses en main.

## > A Félines cet été !

Expositions, concerts ... l'agenda est bien plein.

### Du 25 mai au 25 juin exposition "Collines" au Cellier.



Né au Maroc, **Patrick Paicheler** étudie à l'Ecole des Beaux-Arts et enseigne le dessin. Il se consacre à la peinture, d'abord dans le Minervois puis, depuis 1999 près de Tiznit, sud du Maroc.

**Vernissage le samedi 28 mai à 18h30 avec un concert de chants méditerranéens avec les 14 voix de CASALETTA**

**Entrée libre du mardi au dimanche de 15h30 à 18h30**

### Mardi 21 juin à 18h30 Fête des arts et de la musique

C'est symboliquement devant la Cave coopérative que sera célébrée la Fête de la musique avec **La fanfare des Conver's Band**.



Le maire détruira le mur de la Cave, duquel partira la voie douce conduisant aux petites maisons du Conseil Général.

**Bar à vins et Tapas par le Comité des Jeunes Félinois.**

**Au Cellier : expo Paicheler et Arbre à livres géant de Claude Ponti, auteur de Littérature de jeunesse.**

### Samedi 3 septembre langue, patrimoine et culture locale à l'honneur.



**La Mal Coiffée et Du Barta** réunis en concert Place de la Mairie à 21h. Casitas des producteurs pour le Bar à vins et tapas par l'APEF et le Club du livre.

• 5 filles d'ici, 5 voix chantent le patrimoine populaire occitan : la vigne, l'amour le travail, la fête.

• 5 gars 5 voix aux accents du Sud avec un répertoire composé de chansons rythmées, collectées et revisitées.

### Du 3 au 24 septembre Félines sera habité de sculptures monumentales

**Lionel Laussédat**, sculpteur Sérignanais exposera à Félines ses sculptures dans le village et au Cellier où il sera accompagné par une présentation des peintures sur toiles de **Jony Cuadrado**.



**Vernissage samedi 3 septembre 18h30, balade chantée à la découverte de ses œuvres.**

Directeur artistique du pavillon de la France à l'exposition universelle de Shanghai, Laussédat s'engage dans un projet avec les enfants de l'école, consistant à fabriquer avec eux un Totem fait de matériaux trouvés dans la cave coopérative désaffectée. Les enfants parcourront ainsi les étapes de la réalisation d'une sculpture.

# Brèves

- > Le 1<sup>er</sup> Baptême civil républicain a été célébré le 21 mai à la mairie.



Félix Sabarthès

- > 14<sup>ème</sup> association

Une nouvelle association est née, elle a pour nom «Les amis de Félines». Elle a été créée à la demande des aînés du village mais est ouverte à toute la population. Elle est complémentaire avec les autres associations du village. Les activités commencent à la rentrée.

- > Des associations s'engagent dans le projet de la fête locale

La fête locale se déroulera les 8, 9, 10 juillet sous la houlette du Comité des jeunes Félinois. L'heure semble au changement : l'espace de la Place de la Mairie sera aménagé de façon novatrice. Le traditionnel Bar à vins aura lieu le samedi. Les Amis de l'Eglise organiseront une messe festive avec une chorale pour l'occasion. Un partenariat avec le Foyer rural est envisagé pour le repas du dimanche soir. Souhaitons qu'il y en ait pour tous les goûts...

- > 50<sup>ème</sup> anniversaire de la caserne

Le 50<sup>ème</sup> anniversaire du corps des Sapeurs Pompiers de Félines a été célébré le dimanche de Pâques en présence des autorités du SDIS de l'Hérault, des chefs des Centres de secours voisins, des élus locaux et des sapeurs pompiers de Félines. Un émouvant hommage fut rendu aux anciens fondateurs de la caserne.

